

SYMPOSIUM SUR LES USAGERS DE LA DROGUE

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a annoncé qu'une subvention fédérale a été accordée à l'Association des hôpitaux du Canada pour un symposium national sur le traitement hospitalier des usagers de la drogue.

"La proposition de l'Association des hôpitaux du Canada d'organiser ce symposium est excellente et tout particulièrement bienvenue. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est très heureux d'apporter sa collaboration au projet de l'Association," a déclaré M. Munro. "J'espère que ce symposium permettra l'étude des problèmes des usagers de la drogue dans le contexte actuel et que les organismes sanitaires indépendants seront invités à y participer."

Les difficultés que rencontrent actuellement les hôpitaux avec les intoxiqués et les toxicomanes seront analysées au cours de conférences et de discussions de groupe. L'Association espère ainsi pouvoir établir une politique, des méthodes et des techniques adaptées au traitement des narcomanes, particulièrement des jeunes usagers de la drogue.

Le lieu et la date du symposium n'ont pas encore été annoncés.

CONGRÈS DANS LA LUTTE CONTRE L'INFLATION (Suite de la page 2)

sommes maintenant de plus en plus fondés à croire que l'inflation qui a fait rage durant toute la deuxième moitié des années 60 est, du moins, temporairement ralentie, et qu'au cours des quelques prochains mois nous devrions pouvoir réaliser de nouveaux progrès dans la stabilisation des prix. L'amélioration de la situation des prix à laquelle nous avons assisté jusqu'ici a été possible en partie grâce au resserrement des profits et, en partie, grâce à l'absence, cette année, de hausses générales des taxes de vente provinciales. Au cours des mois qui vont suivre, le relâchement s'accroîtra peut-être encore grâce au freinage des prix aux États-Unis, à un certain affaiblissement des prix mondiaux des denrées, et aux effets de l'appréciation modérée du cours du dollar canadien.

En nous reportant à l'année qui vient de s'écouler, on peut affirmer, je pense, que les efforts qu'a déployés la Commission pour éveiller le grand public aux dangers d'une hausse immodérée des prix et des revenus n'ont pas été absolument vains. Si nous avons pu accomplir davantage dans ce sens, nous aurions, je pense, contribué à maîtriser l'inflation plus rapidement, et la production et l'emploi auraient moins souffert des mauvais effets secondaires qui s'exercent temporairement.

LA PRUDENCE S'IMPOSE

Depuis quelques mois, le Gouvernement et la Banque centrale du Canada comme des États-Unis ont

pris un certain nombre de mesures destinées à libéraliser les politiques budgétaires et le crédit afin de ramener l'économie vers une meilleure croissance et d'élargir les possibilités d'emploi. Il est donc important de continuer à nous orienter dans cette direction, mais il importe aussi que, ce faisant, nous tâchions d'éviter le risque d'une recrudescence éventuelle de l'inflation.

Ce ne sera probablement pas facile. Le déclin de la poussée inflationniste qui se produit à l'heure actuelle survient dans une conjoncture économique de croissance anormalement lente, de chômage élevé et de marges bénéficiaires qui vont nettement en s'amenuisant, aucune de ces caractéristiques ne pouvant ou ne devant être considérée comme permanente. Au fur et à mesure que l'activité économique reprendra et que ces conditions changeront, nous devrons rester en éveil et continuer à nous défendre contre une renaissance possible du phénomène inflationniste.

C'est dans ce contexte que nous devons continuer à nous préoccuper de l'ampleur des hausses de coût de la main-d'oeuvre que nous insérons dès aujourd'hui dans nos prix de revient futurs. Des hausses de salaires s'établissant en moyenne à plus de huit pour cent par année sont beaucoup plus considérables que l'accroissement moyen, à long terme, de la production par personne en emploi, lequel se situe aux environs de 2.5 ou 3 pour cent par année dans le secteur commercial non agricole de l'économie.

C'est dire que pour augmenter leur production annuelle de 2.5 à 3 pour cent, les entreprises canadiennes doivent en moyenne effectuer des déboursés additionnels de l'ordre de huit pour cent du coût annuel de leurs salaires pour s'assurer la main-d'oeuvre dont elles ont besoin.

Or la différence entre ces deux chiffres doit provenir de quelque part et, si la demande était assez forte, les entreprises refilerait presque certainement leurs hausses de coûts unitaires en main-d'oeuvre au consommateur, soit en toute probabilité à un salarié, sous forme de hausses de prix. Pour l'instant, bien sûr, la faiblesse de la demande et le programme de restriction des prix de la Commission interdisent presque aux entreprises d'agir ainsi, attendu que les hausses de prix ne sont tenues pour justifiées que si elles produisent moins de revenus que le montant nécessaire pour couvrir des accroissements de coût.

Il est certain que la mesure dans laquelle les entreprises peuvent ainsi continuer à absorber une partie de ces hausses marquées des coûts de la main-d'oeuvre aux dépens de leurs profits n'est pas sans limite, cependant. Au fur et à mesure qu'elles voient fondre leurs marges bénéficiaires, les entreprises tâchent de se reprendre sur les frais de main-d'oeuvre en embauchant moins de travailleurs et elles se voient aussi obligées de réduire leurs projets d'expansion...